

MAGNY LE HONGRE EN QUELQUES MOTS :

Ville de 9 230 habitants située au sein de l'agglomération de Val d'Europe. Desservie par les transports en commun (RER A et bus à 10 minutes) et routier (A4), une ville résidentielle avec un cadre de vie agréable.

MISSIONS DU POSTE : (raison d'être du poste, contribution au service)

- Gestion du patrimoine espaces verts et voirie, du matériel roulant et des commandes de fournitures.

ACTIVITES PRINCIPALES : (Toutes les activités régulières qui constituent l'essentiel du travail) :

- Participe aux travaux d'entretien, de création des espaces verts et en voirie
- Procède aux demandes de devis auprès des fournisseurs
- Prépare les commandes des fournitures
- Prévisions et commandes des plantations saisonnières et des remplacements d'arbres et arbustes selon audit
- Élabore et participe au fleurissement de la ville
- Élabore des projets d'aménagement selon l'orientation politique
- Participe à l'élaboration du budget de fonctionnement et d'investissement
- Suivi du matériel horticole (entretien, réparation...)
- Intégrer des notions de développement durable (démarche de zéro phyto).
- Doit rendre compte à la hiérarchie

ACTIVITES SECONDAIRES : (activités moins fréquentes, moins régulières) :

- Participe à la mise en place du mobilier dans le cadre des manifestations,
- Peut être amené à procéder au déneigement des voies et des trottoirs.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Bonnes connaissances sur les techniques de fleurissement (printanier, estivale et vivaces)
- Connaissances des végétaux (savoir les reconnaître)
- Esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Disponibilité
- Sens du service public

FORMATIONS REQUISES, DIPLOMES INDISPENSABLES :

- Brevet Supérieur horticole ou similaire dans le domaine des espaces verts
- Expérience de 5 ans au moins
- Bonnes connaissances en fleurissement

CONTRAINTES DU POSTE :

- Horaires décalés
- Déplacements fréquents
- Difficultés particulières liées au poste
- Décalage horaire en période estivale pour l'arrosage des massifs floraux selon les conditions climatiques fortes.
- Ces missions pourront être modifiées en fonction des nécessités du service public

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE + CIA)
- 25 CA et 15 RTT.
- Participation aux mutuelles labellisées
- Tickets restaurants
- Compte épargne temps

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) à l'attention de Madame le Maire de Magny le Hongre – Direction des Ressources Humaines – 21 rue du Moulin à Vent 77700 MAGNY LE HONGRE ou en ligne à service-rh@magnylehongre.fr



Voir toutes les annonces